

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de la maîtrise d'ouvrage :

MAISON DEPARTEMENTALE DE RETRAITE DE L'YONNE

7 Avenue de Lattre de Tassigny - B.P. 90

89011 AUXERRE CEDEX

Téléphone: 03.86.72.62.62 Fax: 03.86.72.62.63

Autorité compétente du Pouvoir Adjudicateur :

Mme Sévena RELLAND, Directrice par intérim de la Maison Départementale de Retraite de l'Yonne

La maîtrise d'œuvre est assurée par FP GEOMETRE EXPERT - 42 bis rue de la Paix - 10000 TROYES

Mode de passation: Procédure adaptée (articles L. 2123-1, R123-1 à R2131-8 du Code de la Commande Publique (CCP).)

<u>Objet du marché</u>: Le présent marché a pour objet le « Projet de mise en séparatif du réseau d'assainissement et aménagement d'une voie d'interconnexion, à la Maison Départementale de Retraite de l'Yonne », à Auxerre.

Type de marché: Marché de travaux

Allotissement et modalités d'attribution des lots :

Ce marché se compose de deux lots distincts :

- Lot n°1 : Assainissement eaux usées Eaux pluviales
- Lot n°2 : Voirie Création d'une voie nouvelle

Chaque lot sera analysé en lot séparé.

Chaque lot sera attribué à un seul et même fournisseur. Plusieurs lots pourront être attribués à un même fournisseur.

Les produits et matériels proposés devront répondre aux caractéristiques définies dans le CCTP, ainsi qu'aux normes en vigueur.

Caractéristiques principales : Se reporter au D.C.E.

Variantes: Les variantes sont autorisées pour cette consultation.

<u>Durée du marché</u> : Le marché prend effet à compter de la date de notification, jusqu'à la réalisation complète des travaux.

Lieu d'exécution : Se reporter au DCE

Date limite de réception des offres : Le vendredi 18 juin 2021 à 14h00

Conditions de présentation des candidatures et des offres :

Le dossier de candidature comprend les documents suivants :

- Une lettre de candidature (formulaire DC1);
- La déclaration du candidat (formulaire DC2).

A l'appui de son offre, chaque candidat doit transmettre les documents suivants :

- L'acte d'engagement daté et signé, et portant le cachet de la société (formulaire ATTRI1);
- La décomposition du prix global et forfaitaire, daté et signé et portant le cachet de la société.
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) accepté sans modification, dument signé et portant la mention « Lu et approuvé » et le cachet de la société ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) accepté sans modification, dument signé et portant la mention « Lu et approuvé » et le cachet de la société;

- Le règlement de consultation, accepté sans modification, dument signé et portant la mention « Lu et approuvé » et le cachet de la société ;
- Le mémoire technique ;
 - (Le mémoire devra comprendre une lettre d'engagement du candidat à la Charte Qualité des réseaux d'assainissement version 3 de mai 2016, disponible sur le site internet www.astee.org).
- L'attestation de visite des lieux d'exécution du marché remise par l'Etablissement;
- Dans le cas d'un groupement solidaire ou d'une sous-traitance : une annexe relative à la répartition et la valorisation des prestations entre les co-traitants ou les sous-traitants.

(Se reporter au règlement de consultation et au CCAP pour le détail)

Les candidatures, les offres et les documents de présentation associés sont entièrement rédigés en langue française. L'unité monétaire utilisée est l'euro.

<u>Délai minimum de validité des offres</u>: Le délai de validité des offres, délai pendant lequel les candidats restent engagés par leur offre, est fixé à **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

<u>Modalités d'envoi des offres</u>: La dématérialisation des marchés publics est devenue obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018. Les candidats doivent donc obligatoirement transmettre l'ensemble des fichiers demandés dans la consultation par voie dématérialisée.

Les candidats doivent déposer directement leur offre sur la plateforme dématérialisée <u>www.achat-sante.safetender.com</u>. (Détails dans DCE)

Critères d'attribution de l'accord-cadre :

Pour attribuer le marché au candidat qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, le jugement des offres sera effectué selon les critères pondérés comme suit :

		Pondér	ration
•	Critère n°1 : Le prix de la prestation du candidat		/30
•	Critère n°2 : La valeur technique de l'offre du candidat au vu du mémoire technique - Sous-critère n°1.1 : Moyens humains engagés pour ce projet, qualité des moyens humains - Sous-critère n°1.2 : Matériaux, matériel, documentation technique - Sous-critère n°1.3 : Procédés d'exécution spécifiques au projet	/20 /20 /20	/60
•	Critère n°3 : Engagement du candidat sur les délais d'intervention sur site et sur les délais d'approvisionnement éventuels - Absence de délai : 0 point - Engagement sur un délai supérieur au planning prévisionnel : 1 à 4 points		/10

- Engagement sur un délai conforme au planning prévisionnel : 5 points
- Engagement sur un délai meilleur que le planning prévisionnel : 6 à 10 points

Service auprès duquel des renseignements d'ordres administratifs peuvent être obtenus :

Pouvoir Adjudicateur:

MAISON DEPARTEMENTALE DE RETRAITE DE L'YONNE

Services économiques et logistiques - Service des marchés

7 Avenue de Lattre de Tassigny, BP90, 89011 AUXERRE Cedex

Tél: 03 86 72 62 62 - Fax: 03 86 72 62 63 - Email: marches@mdry.fr

Service auprès duquel des renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus :

Maître d'Œuvre :

SCP Géomètre Expert - 42 bis rue de la Paix - 10000 TROYES

Tél: 03.25.73.47.25

Email: contact@fp-geometre-expert.fr

Maison Départementale de Retraite de l'Yonne :

Pôle logistique et technique - M. Gaëtan THOMAS

7 Avenue de Lattre de Tassigny - BP 90 - 89011 AUXERRE Cedex

Tél: 03 86 72 62 22 - Fax: 03 86 72 62 63 - Email: gthomas@mdry.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Le Lundi 17 mai 2021

Publications relatives à la même consultation :

- sur la plateforme dématérialisée : www.achat-sante.safetender.com.
- Sur le site du BOAMP : www.boamp.fr
- sur le site de la FHF : www.fhf.fr
- sur le site de la MDRY : www.mdry.fr

